

Paris le 23 Avril 2024

Objet : L'AOF s'étonne du refus de la SFO d'accueillir les opticiens et optométristes à son congrès

L'AOF (Association des Optométristes de France) exprime son **étonnement et sa déception** face à la décision de la SFO (Société Française d'Ophtalmologie) de ne pas ouvrir l'accès à son congrès aux opticiens et optométristes.

Une exclusion injustifiée d'une profession de santé essentielle. Alors que les orthoptistes et les infirmiers sont conviés à ce congrès majeur, l'exclusion des opticiens et optométristes, acteurs clés de la filière visuelle, constitue une injustice flagrante. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que leur contribution à la prise en charge des patients est indéniable.

Loin de se limiter à la vente de lunettes, les opticiens et optométristes collaborent étroitement avec les ophtalmologistes sur un large éventail de cas, qui vont du travail aidé en cabinet à l'adaptation de lentilles de contact et d'équipements de basse vision en magasin.

Le SNOF (Syndicat National des Ophtalmologistes de France) le reconnaît lui-même : son enquête de 2023 sur le travail aidé révèle une collaboration croissante entre ophtalmologistes et opticiens. En effet, près de 20% des ophtalmologistes déclarent désormais travailler avec des opticiens salariés, contre seulement 3,4% en 2018, soit une multiplication par six en cinq ans. Le nombre d'opticiens salariés en cabinet est désormais similaire à celui des infirmiers, soulignant l'importance grandissante de leur rôle.

Face à ces constatations, l'AOF s'indigne de l'exclusion des opticiens et optométristes du congrès de la SFO et en conteste fermement le bien-fondé. Cette décision contraste de manière flagrante avec les appels récurrents à une meilleure collaboration et à des échanges plus nourris formulés par les ophtalmologistes.

L'AOF appelle à une véritable collaboration et à une ouverture réciproque au sein de la filière visuelle

L'AOF réaffirme son engagement indéfectible en faveur d'une filière visuelle unie et collaborative où tous les acteurs, sans exclusive, œuvrent de concert pour offrir le meilleur service aux patients.

L'AOF est convaincue que la participation des opticiens et optométristes au Congrès de la SFO constituerait un pas positif et symbolique vers une meilleure collaboration interprofessionnelle.

Association des Optométristes de France

2 bis, rue Dupont de l'Eure

75020 Paris

Tel : 06 75 92 06 07

Courriel : presidence.aof@optometrie-aof.com

Site web : www.optometrie-aof.com

Syndicat professionnel immatriculé à la Préfecture de Paris sous le n° 15615

Contacts:

- AOF - Association des Optométristes de France
- Site web : www.opto-aof.com
- **Téléphone:** 07 83 75 03 86

Thibaud Thaëron, Président de l'AOF.



Accompagner et représenter les Opticiens et Optométristes pour construire ensemble l'avenir de notre profession.

Association des Optométristes de France

2 bis, rue Dupont de l'Eure

75020 Paris

Tel : 06 75 92 06 07

Courriel : presidence.aof@optometrie-aof.com

Site web : www.optometrie-aof.com

Syndicat professionnel immatriculé à la Préfecture de Paris sous le n° 15615